

Avis de constitution

SOCIETE « LA VISION DE JOSEPH »

Siège BOUAFLE, AGBANOU (T.V KOBLATA), lot 1814,  
îlot 193, section AH, Parcelle 362, Lot 1814, Ilot 193

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 26/08/2024 reçus par Me ROUAMBA Abdoul Karim, et enregistrés au CEPICI le 11/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA VISION DE JOSEPH »

Objet : ETUDES ET EXPERTISES DIVERSES :

- Étude de projets ;
- Contrôles qualités (Produits agricoles, produits alimentaires, sols et matières diverses, travaux, bâtiments, installations industrielles, travaux publics) ;
- Elaborations et suivis de systèmes de contrôles de gestions et de contrôles internes) ;
- Conceptions et gestions de systèmes informatiques (logiciel, site web et divers) ;
- Contrôles et encadrements d'exploitations agricoles ;
- Gestions d'exploitations agricoles (production, ventes)
- Installations et gestions d'unités agro-industrielles (conditionnement, transformation, ventes)

TRAVAUX ; PRESTATIONS ET FOURNITURES :

- Forages et systèmes hydrauliques
- Aménagements de sites agricoles
- Designs urbains et aménagement
- Prospectives territoriales
- Bâtiments et travaux publics
- Architecture d'intérieure
- Entretiens et nettoyage de bâtiments et d'espaces verts
- Constructions métalliques
- Travaux de menuiserie

- Travaux de vitrerie aluminerie
- Quincaillerie et fournitures de divers matériaux de bâtiments et travaux publics
- Commerce de fournitures et équipements agricoles
- Commerce d'intrants agricoles (engrais, herbicides et divers produits phytosanitaires)
- Formation
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- La participation, directe ou indirecte dans toutes sociétés ou entreprises existantes ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social ci-dessus, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'association en participation ou autrement ;

Et généralement, toutes opérations et activités industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières, financières et autres, se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société, ainsi qu'à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, en tout ou en partie de ses activités.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BOUAFLE, AGBANOU (T.V KOBALATA), lot 1814, îlot 193, section AH, Parcelle 362, Lot 1814, Ilot 193

Dirigeant(s) M GOORE MAXIME HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-BFL-2024-B-301 du 18/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00000/GTCA/RC/2024 du 18/11/2024

